

Publié le 23 mars 2017

L'empreinte socio-économique des Epl : un effet d'entraînement majeur pour les territoires

26,4 milliards d'euros de valeur ajoutée et 276 000 emplois générés... les Epl, dans toutes leurs composantes, ont un effet démultiplicateur au bénéfice du développement économique et social des territoires. Retour sur les principaux résultats communiqués dans l'étude L'Empreinte socio-économique des Epl, conduite par la Fédération avec le soutien du Crédit coopératif.



Cette toute dernière production publiée en mars 2017 s'inscrit dans la continuité de l'étude [Les Epl et la commande publique](#), publiée en février 2016. Elle consacre les Epl comme des acteurs démultiplicateurs de la commande publique et accélérateurs de la dynamique locale. Elles sont désormais reconnues comme un « remède anti-crise ».

Les Epl, acteurs du soutien et du redéploiement de l'appareil productif local Les Epl, au cœur de l'écosystème productif local, sont créatrices de richesse au bénéfice des entreprises locales. Leur fonctionnement et leur investissement contribuent au maintien et au développement de la productivité, au bénéfice des fournisseurs directs, mais aussi de leurs sous-traitants. À l'aide de méthodes d'évaluation de type « Keynes-Leontief », la Fédération estime à 26.4 milliards d'euros la valeur ajoutée totale créée par les Epl en France. Les Sem, Spl et SemOp concentrent ainsi 1,4 % du poids économique dégagé par les 4 millions d'entreprises françaises.

L'effet démultiplicateur de ces sociétés est en outre bien plus important que celui d'une entreprise française moyenne : lorsqu'une celle-ci produit en moyenne 600 000 euros de valeur ajoutée, une Epl produit près de 5 millions d'euros, soit 8 fois plus.

Les Epl, maillons incontournables de l'équilibre social sur les territoires Préserver le bassin de vie et l'équilibre social des territoires est aussi l'un des rôles majeurs de Epl. Ainsi, leur impact en termes d'emploi ne se limite pas à ceux créés en propre mais s'étend également à ceux induits, générés par les nombreux fournisseurs et sous-traitants auxquels les Epl ont recours.

Au total, 276 000 emplois dépendent aujourd’hui directement ou indirectement de l’activité des Epl en France, soit 1,7 % de l’emploi salarié du pays correspondant aux 4 millions d’entreprises.

Avec 226 000 emplois induits, dont 119 000 attribués au fonctionnement et 107 000 imputables aux investissements réalisés, les Epl génèrent 4 fois plus d’emplois que les effectifs employés en propre.

Un impact territorial qui s’étend bien au-delà des frontières de leur territoire

d’implantation L’étude révèle également que si les Epl privilégient en priorité des fournisseurs proches géographiquement, l’impact territorial des Epl s’étend bien au-delà des frontières des collectivités actionnaires.

À titre d’illustration, les 186 Epl implantées en région Auvergne-Rhône-Alpes créent par leur activité 3,1 milliards d’euros de valeur ajoutée, dont 12 % insufflée hors de la région. Sur les 34 300 emplois générés par les Epl de cette région, 11 % le sont hors du territoire régional. Autre exemple avec la région Île-de-France. La part de la valeur ajoutée insufflée au sein de ce territoire s’élève à 93 % des 7,6 milliards d’euros générés par les activités des Epl franciliennes.

Téléchargez l’étude [L’empreinte socio-économique des Epl](#), FedEpl/Crédit coopératif, **plaquette 6 p., mars 2017**